
**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS
PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION**

Les commissaires :

**L'honorable France Charbonneau, présidente
M. Renaud Lachance, commissaire**

**Holcim (Canada) Inc.
Requérante**

Décret 1029-2011 du 19 octobre 2011 (*G.O.Q.* 2011. II. 4767) et Décret 1059-2011 du 20 octobre 2011 (*G.O.Q.* 2011. II. 4768), tels que remplacés par le Décret 1119-2001 du 9 novembre 2011 (*G.O.Q.* 2011. II. 5261), tel que lui-même modifié par le Décret 1163-2011 du 23 novembre 2011 (*G.O.Q.* 2011. II. 5590), le Décret 202-2013 du 18 mars 2013 (*G.O.Q.* 2013. II. 1429) et le Décret 69-2015 du 11 février 2015 (*G.O.Q.* 2015. II. 375).

Loi sur les commissions d'enquêtes, RLRQ, chapitre C-37.

Loi concernant la lutte contre la corruption, RLRQ, chapitre L-6.1.

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

M. Jean-Pierre Turgeon

Holcim (Canada) Inc.

Je, soussigné, Jean-Pierre Turgeon, domicilié et résidant au [REDACTED] Province de Québec, [REDACTED] affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Demix Construction (« Demix »), une division de Holcim (Canada) Inc., depuis 1999. J'ai occupé les fonctions de directeur des projets jusqu'en 2004. De

2004 jusqu'à la fin de 2006, au moment de l'acquisition par Demix des usines d'asphalte de la compagnie Sintra à Laval, j'étais également en charge des soumissions. Depuis 2007, je m'occupe également de la promotion et du développement des chaussées de béton au Québec. J'occupe présentement le poste de directeur de l'approvisionnement pour le projet de l'échangeur Turcot.

2. Avant d'être à l'emploi de Demix, j'ai travaillé pour une période de 10 ans chez la firme Dessau, à titre d'ingénieur, occupant un emploi qui était similaire à celui que j'occupais auparavant au Ministère des transports du Québec.
3. Étant responsable des projets spéciaux chez Demix, tels les projets de chaussée béton du Ministère des transports du Québec, je n'ai jamais reçu d'appels de concurrents nous demandant de participer à un système de collusion.
4. J'avais entendu des rumeurs à l'effet qu'il y avait de la collusion dans les contrats municipaux à Laval, mais je n'ai jamais reçu d'appels de concurrents concernant de la collusion pour ces contrats.
5. Demix n'a jamais à ma connaissance été partie à des trucages d'offres ou à de la collusion. D'ailleurs, je reçois régulièrement depuis mon entrée en fonction une formation portant sur la conformité au droit de la concurrence, qui interdit de s'adonner à de tels comportements.

ET J'AI SIGNÉ

[Redacted signature area]

Jean-Pierre Turgeon

Affirmé et déclaré solennellement devant moi à Montréal, ce
15 jour du mois de mai 2015

[Redacted name of the Commissioner]

Commissaire à l'assermentation

